

Bulletin sur les obligations vertes 2020

Tobermory, ON



Obligations vertes de l'Ontario

LETTRE DU DIRECTEUR GÉNÉRAL

Le programme des obligations vertes de l'Ontario a beaucoup évolué depuis l'émission de l'obligation verte initiale en 2014. L'Ontario, qui a procédé jusqu'ici à huit émissions d'obligations vertes représentant un total de 6,75 milliards de dollars, demeure le plus important émetteur d'obligations vertes en dollars canadiens. Les obligations vertes constituent toujours un aspect essentiel de notre programme d'emprunt et un outil important utilisé pour financer les initiatives de transport en commun, l'infrastructure résistant aux phénomènes météorologiques extrêmes, ainsi que les projets d'efficacité énergétique et de conservation de l'énergie. Elles jouent aussi un rôle clé dans le cadre du [Plan environnemental de l'Ontario](#) pour lutter contre le changement climatique.

Les huit émissions d'obligations vertes de l'Ontario ont permis de financer 23 projets entrant dans trois catégories du [Cadre des obligations vertes de l'Ontario](#). Notre huitième et plus récente obligation verte a été émise le 8 octobre dernier. Il s'agit de notre plus importante émission à ce jour d'une valeur de 1,5 milliard de dollars. Elle a permis de financer quatre projets entrant dans les catégories du Cadre suivantes : Transports propres, Efficacité et conservation énergétique et Adaptation au climat et résilience.

En 2019-2020, la province a émis pour la première fois deux obligations vertes au cours du même exercice. Une obligation verte de 750 millions de dollars a été émise le 27 novembre 2019, ce qui a généré des fonds pour deux projets de la catégorie Transports propres. Cette émission a été suivie d'une autre de 500 millions de dollars le 14 février 2020, neuf projets ayant alors été sélectionnés pour recevoir du financement. Parmi ceux-ci figurait le projet de protection contre les inondations des terrains portuaires, qui a été le premier projet à recevoir des fonds des obligations vertes de la catégorie Adaptation au climat et résilience.

L'Ontario est reconnu comme étant un émetteur régulier d'obligations vertes dans le cadre d'un programme solide, qui bénéficie d'une seconde opinion fournie par CICERO et d'un audit d'attestation de la qualité effectué chaque année par le vérificateur général de l'Ontario quant à l'utilisation des produits

des obligations vertes. Le site Web de l'OOF comporte une section réservée au programme des obligations vertes de l'Ontario, qui englobe des études de cas, une page sur les projets avec des données réparties selon les émissions, six bulletins sur les obligations vertes publiés et des renseignements de base sur le programme.

La province surveille les occasions d'émettre des obligations vertes sur les marchés canadien et internationaux, et procède à ces émissions dans les marchés propices et rentables. Nous prévoyons continuer d'être un émetteur actif d'obligations vertes en 2020-2021 et, si les conditions du marché le justifient, nous pourrions émettre une autre obligation verte au cours du présent exercice.

Le programme des obligations vertes de l'Ontario est rendu possible grâce au soutien de divers ministères et organismes à l'échelle du gouvernement, dont les suivants :

- Infrastructure Ontario
- Metrolinx
- Ministère du Procureur général
- Ministère des Services à l'enfance et des Services sociaux et communautaires
- Ministère des Collèges et Universités
- Ministère de l'Environnement, de la Protection de la nature et des Parcs
- Ministère de la Santé
- Ministère de l'Infrastructure
- Ministère des Transports

Je désire remercier les investisseurs qui soutiennent notre programme d'emprunt en cette période où la conjoncture économique est en évolution et où les conditions du marché sont très volatiles.



Gadi Mayman
Directeur général, Office ontarien de financement

Émissions d'obligations vertes de l'Ontario

6,75 \$
Émission totale
(Milliards \$)



8
Émissions d'obligations vertes

FORMAT
Billet à moyen terme sur le marché canadien

Dollars canadiens - planétaires

23
Projets de trois catégories¹

INSCRIPTIONS À LA COTE

Euro MTF
Bourse du Luxembourg

Luxembourg Green Exchange



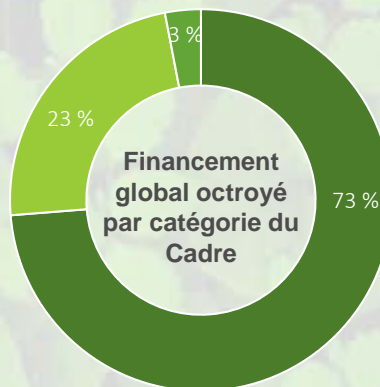
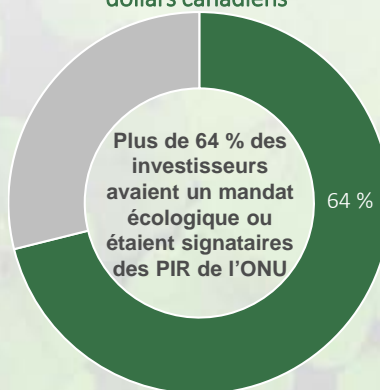
6 Transports propres



16 Efficacité et conservation énergétique



1 Adaptation au climat et résilience



Inclusion dans des indices, obligations vertes

Bloomberg Barclays MSCI Green Bond Index	ICE BofA Merrill Lynch Green Bond Index
S&P Green Bond Index	Solactive Green Bond Index

PRIX

Prix pour l'obligation verte de l'année 2019 d'Environmental Finance – Localités/municipalités (Émission d'obligation verte 2018)

PRIX

5e prix des pionniers des obligations vertes de Climate Bonds Initiative — Le plus grand émetteur d'obligations vertes infranationales au cours des 10 dernières années

Toutes les émissions d'obligations vertes ont été mises à la disposition du groupe de courtiers actuel de l'Ontario à des fins de placement auprès d'investisseurs institutionnels canadiens et internationaux.

Ces obligations ont aussi été mises à la disposition des épargnants par le truchement des institutions financières canadiennes.

1 – Les chiffres englobent le projet de TLR de Hamilton. Le 16 décembre 2019, le gouvernement de l'Ontario a annoncé l'annulation des mesures d'approvisionnement prévues pour le projet de TLR de Hamilton.

Caractéristiques des obligations vertes de l'Ontario

Obligations vertes de l'Ontario

- Entièrement garanties par la province de l'Ontario.
- Sont de même rang que les autres obligations de l'Ontario et sont payables sans aucune préférence ni priorité.
- Les paiements au titre du capital et de l'intérêt sur les obligations sont imputés au Trésor de l'Ontario et sont prélevés de celui-ci.
- Un montant correspondant aux produits nets de chaque émission d'obligations vertes est inscrit dans un compte désigné des registres financiers de la province de l'Ontario. On utilise ces comptes désignés pour réaliser un suivi du financement des projets admissibles.

Cadre des obligations vertes de l'Ontario

Par « projets admissibles », on entend les projets (surtout d'infrastructure) financés par la province qui ont des avantages environnementaux, à l'exclusion des projets faisant appel aux combustibles fossiles et à l'énergie nucléaire. Il existe des projets admissibles dans de nombreuses collectivités de l'Ontario.

Sans y être limités, les projets dans les secteurs suivants seront généralement considérés comme admissibles :

- Transports propres
- Efficacité et conservation énergétique
- Énergie et technologie propres
- Gestion forestière, agricole et des terres
- Adaptation au climat et résilience

Adhésion aux Principes sur les obligations vertes

Le programme des obligations vertes de l'Ontario est conforme aux Principes sur les obligations vertes. Depuis mars 2016, l'Ontario est membre du groupe souscrivant aux Principes sur les obligations vertes, soutenu par l'International Capital Markets Association.

Conformément aux Principes sur les obligations vertes, la province de l'Ontario présente chaque année des statistiques sur l'utilisation des produits et leur impact pour les projets ayant reçu des fonds générés par les obligations vertes jusqu'à ce que tous les fonds aient été affectés. L'Ontario se sert d'indicateurs de base généralement reconnus pour ses projets et s'attend à respecter toutes les futures recommandations découlant des Principes sur les obligations vertes pour la déclaration de l'impact.

Alignement sur les objectifs de développement durable des Nations Unies

Les produits de la vente d'obligations vertes de l'Ontario servent à financer des projets faisant partie des catégories de soutien aux objectifs de développement durable des Nations Unies.

Assurances

Le Center for International Climate and Environmental Research - Oslo (CICERO) a fourni une contre-expertise sur le [Cadre des obligations vertes de l'Ontario](#).

Chaque exercice, le vérificateur général de l'Ontario effectue un [audit d'attestation de la qualité](#) quant à l'utilisation des produits de la vente des obligations vertes.

Plans pour les émissions futures

Comme cela est indiqué dans le budget de 2020, la province a l'intention de continuer à émettre des obligations vertes en 2020-2021. En fonction des conditions du marché, l'Ontario pourrait émettre une autre obligation verte au cours du présent exercice.

Évaluation et sélection des projets

La sélection des projets écologiques admissibles est faite par l'Office ontarien de financement (OOF), pour le compte de la province. Pour ce faire, il est conseillé par le Comité consultatif des obligations vertes (CCOV). Le CCOV, qui est constitué notamment d'employés de divers ministères et organismes, y compris le ministère de l'Environnement, de la Protection de la nature et des Parcs et de l'OOF, évalue et recommande les projets à prendre en considération pour le programme d'obligations vertes de l'Ontario.

Depuis la création du programme d'obligations vertes de l'Ontario, la province s'est efforcée d'améliorer ses processus d'évaluation et de sélection :

- **2016** : Un arbre de décision tenant compte des enjeux environnementaux a été créé en vue de rendre plus rigoureux le processus d'évaluation des projets dans son ensemble.
- **2017** : On a établi une nouvelle méthodologie d'évaluation des édifices faisant l'objet d'une certification LEED qui met l'accent sur les notes dans les catégories qui mènent à une amélioration de la performance environnementale.
- **2018** : Les rapports du projet d'obligations vertes de l'Ontario ont commencé à faire référence au tableau de mise en correspondance avec les objectifs de développement durable des Nations Unies (ODDNU), ainsi qu'au Cadre des obligations vertes de l'Ontario.
- **2019** : La province a adapté son programme d'obligations vertes au plan environnemental de la province, *Préserver et protéger notre environnement pour les générations futures : Un plan environnemental élaboré en Ontario*.
- **2020** : Le programme a financé son premier projet dans la catégorie Adaptation au climat et résilience du Cadre.

Catégorie du Cadre des obligations vertes	Exemples de projets
Transports propres	Aide financière à des projets de transport en commun
Efficacité et conservation énergétique	Amélioration de l'efficacité énergétique en construction d'immeubles dans le secteur public
Adaptation et résilience au climat	Protection contre les inondations et gestion des eaux pluviales

Objectifs de développement durable des Nations Unies

L'Ontario finance des projets admissibles au programme des obligations vertes en fonction des catégories du Cadre qui appuient surtout les ODDNU suivants :



3 BONNE SANTÉ ET BIEN-ÊTRE



7 ÉNERGIE PROPRE ET D'UN COÛT ABORDABLE



9 INDUSTRIE, INNOVATION ET INFRASTRUCTURE



11 VILLES ET COMMUNAUTÉS DURABLES



12 CONSOMMATION ET PRODUCTION RESPONSABLES



13 MESURES RELATIVES À LA LUTTE CONTRE LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES



15 VIE TERRESTRE

Taxonomie de l'Union européenne

L'Ontario finance des projets grâce aux obligations vertes qui contribuent à atteindre les objectifs environnementaux établis dans le cadre de la taxonomie de l'Union européenne, principalement pour l'atténuation du changement climatique et l'adaptation à ce changement.

Aperçu de l'utilisation et de la gestion des produits

Projets de transports propres	Décaissement des obligations vertes							
	1	2	3	4	5	6	7	8
Transport léger sur rail (TLR) Eglinton Crosstown	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	
Expansion de GO Transit (anciennement Service régional express)		✓	✓		✓	✓	✓	✓
Service rapide par autobus Viva de York		✓	✓	✓				
TLR Finch Ouest			✓	✓			✓	✓
TLR Hurontario			✓	✓				
TLR Hamilton ¹			✓					
Projets d'efficacité et de conservation énergétique	1	2	3	4	5	6	7	8
Centre de toxicomanie et de santé mentale – Réaménagement de la phase 1C					✓		✓	
Hôpital Cortellucci de Vaughan (anciennement Hôpital Mackenzie Vaughan)					✓		✓	✓
Nouveau Palais de justice de Toronto							✓	
Hôpital général de Brockville							✓	
Hôpital communautaire Groves Memorial							✓	
Système de santé William Osler — Phase 1 du projet de tour de patients de l'Hôpital général d'Etobicoke					✓			
Le centre de maintenance ferroviaire de Whitby				✓				
Agrandissement du campus King du collège Seneca				✓				
Hôpital Joseph Brant — phase 1 du projet de réaménagement				✓				
Centre de soins de santé St. Joseph de Hamilton — campus West 5 th		✓	✓					
St. Joseph's Healthcare London (Parkwood) et St. Thomas		✓	✓					
Centre de soins de santé mentale Waypoint		✓	✓					
Centre de toxicomanie et de santé mentale — Phase 1B		✓	✓					
Centre de traitement et de développement ErinoakKids			✓					
Hôpital général de Woodstock			✓					
Agrandissement du campus Hazel McCallion du collège Sheridan		✓						
Projets d'adaptation et de résilience au climat	1	2	3	4	5	6	7	8
Protection contre les inondations des terrains portuaires							✓	✓

1 - Le 16 décembre 2019, le gouvernement de l'Ontario a annoncé l'annulation des mesures d'approvisionnement prévues pour le projet de TLR de Hamilton.

Répartition et décaissement de l'aide financière

- Un audit d'attestation de la qualité effectué chaque année par le vérificateur général de l'Ontario permet de vérifier les montants décaissés pour les projets sélectionnés et le reste des produits.
- Au 31 mars 2020, le programme des obligations vertes avait versé 5 133,0 millions de dollars en aide financière depuis sa création. Cela comprend 145,6 millions de dollars de la 5^e obligation verte, 778,4 millions de dollars de la 6^e obligation verte et 357,0 millions de dollars de la 7^e obligation verte, ces sommes ayant été décaissées durant l'exercice 2019-2020.
- Entre le 1^{er} avril et le 30 novembre 2020, 931,8 millions de dollars ont été versés, y compris 815,2 millions de dollars de la 8^e obligation verte, portant le montant total versé par le programme des obligations vertes de l'Ontario à 6 064,8 millions de dollars. Les montants versés après le 31 mars 2020 seront traités par l'audit d'attestation de la qualité de la vérificatrice générale pour l'utilisation des produits des obligations vertes du prochain exercice.



Répartition et décaissement de l'aide financière

Durant l'exercice 2019-2020, la province a versé de l'aide financière issue des obligations vertes à neuf projets :

Nom du projet	Coût total du projet ¹ (millions de dollars)	Aide financière versée provenant du programme des obligations vertes (millions de dollars)	Aide financière versée au 31 mars 2020 depuis la création du programme d'obligations vertes (millions de dollars)
Transports propres			
TLR Eglinton Crosstown	5 300 (dollars de 2010)	2 644,7	2 644,7
Expansion de GO Transit	13 500 (dollars de 2014)	1 684,1	820,2
TLR Finch Ouest	1 200 (dollars de 2010)	447,7	31,5
Efficacité et conservation énergétique			
Hôpital Cortellucci de Vaughan	1 300	461,0	255,6
Centre de toxicomanie et de santé mentale – Réaménagement de la phase 1C	685	140,0	104,4
Hôpital communautaire Groves Memorial	127,5	100,0	100,0
Hôpital général de Brockville	131,2	40,0	2,5
Nouveau Palais de justice de Toronto	956,4	24,2	0,0
Adaptation et résilience au climat			
Protection contre les inondations des terrains portuaires	1 250	219,8	77,1

Nota : Conformément aux Principes sur les obligations vertes, la province de l'Ontario présente chaque année des statistiques sur l'utilisation des produits et leur impact pour les projets ayant reçu des fonds générés par les obligations vertes jusqu'à ce que tous les fonds aient été affectés.

¹ – Pour les projets de transports propres, il s'agit des coûts de construction d'immobilisations de base. Le coût total pour les projets d'efficacité et conservation énergétique représente la valeur contractuelle (les versements réalisés par le commanditaire du projet pour les partenariats public-privé (P3), selon les modalités de l'accord de projet, mais sans tenir compte de l'inflation).

Rapport sur l'impact — Transports propres

Nom du projet	Date d'achèvement prévue	Description du projet	Estimation de la réduction de gaz à effet de serre (GES) (Tonnes/année de CO ₂ [ou équivalent])*	Équivalence du nombre de véhicules de tourisme retirés de la circulation (véhicules/année)	Autres avantages pour l'environnement
TLR Eglinton Crosstown	2022	La ligne Eglinton Crosstown développera le réseau de transport en commun de Toronto grâce à la construction d'une ligne de TLR de 19 kilomètres le long de l'avenue Eglinton, avec une partie centrale souterraine de 10 kilomètres et 25 stations et arrêts. La ligne Eglinton Crosstown sera reliée à 54 trajets d'autobus, à trois stations de métro, au train UP Express et à trois lignes de GO Transit.	11 000 (à compter de 2030) ¹	2 558 (à compter de 2030)	<ul style="list-style-type: none"> Le passage des autobus diesel aux véhicules légers sur rail électriques contribue à réduire les émissions de GES et les principaux contaminants atmosphériques (PCA). Les véhicules légers sur rail sont électriques et ne produisent pratiquement pas d'émissions. L'immeuble principal des installations d'entretien et d'entreposage vise l'obtention de la certification LEED de niveau argent.
Expansion de GO Transit	Améliorations du service ferroviaire GO apportées graduellement pendant la durée du programme	Le programme Expansion de GO Transit transformera le réseau ferroviaire de GO Transit pour en faire un réseau de transport en commun rapide, en continu et complet, qui offrira un service aux 15 minutes dans les deux directions sur ses principaux tronçons durant la journée.	480 000 (à compter de 2030) ²	111 628 (à compter de 2030)	<ul style="list-style-type: none"> L'expansion de GO Transit transformera ce réseau destiné principalement au navettage en un réseau régional de transport rapide complet, ce qui contribuera à favoriser l'adoption de ce mode de transport tout en diminuant les GES et les PCA. Les nouvelles installations auront au moins la certification LEED de niveau argent, et viseront l'obtention de la certification LEED de niveau or, si possible.
TLR Finch Ouest	2023	Le TLR Finch Ouest accroîtra les services de transport en commun à Toronto grâce à la construction d'une ligne de TLR de 11 kilomètres le long du couloir Finch Ouest.	17 000 (à compter de 2030)	3 953 (à compter de 2030)	<ul style="list-style-type: none"> Le passage des autobus diesel aux véhicules légers sur rail électriques contribue à réduire les émissions de GES et les PCA. Les nouvelles stations et installations visent l'obtention de la certification LEED de niveau argent.

Source : Analyses de rentabilité de Metrolinx.

1 – En mai 2020, la réduction des émissions de GES estimée pour le TLR Eglinton Crosstown a été révisée à 11 000 tonnes de CO₂/année à compter de 2030. Ce chiffre révisé est conforme à l'importance des réductions des émissions de GES de projets de transport rapide similaires.

2 - Le plan de rentabilité intégral d'Expansion de GO estime la réduction des émissions à 13 500 000 tonnes de CO₂ d'ici 2055 grâce à la diminution de l'utilisation des voitures et au fait que les véhicules sur rail ne fonctionneront plus au diesel mais à l'électricité, ce qui équivaut à environ 480 000 tonnes par année, à compter de 2030.

Rapport sur l'impact — Efficacité et conservation énergétique

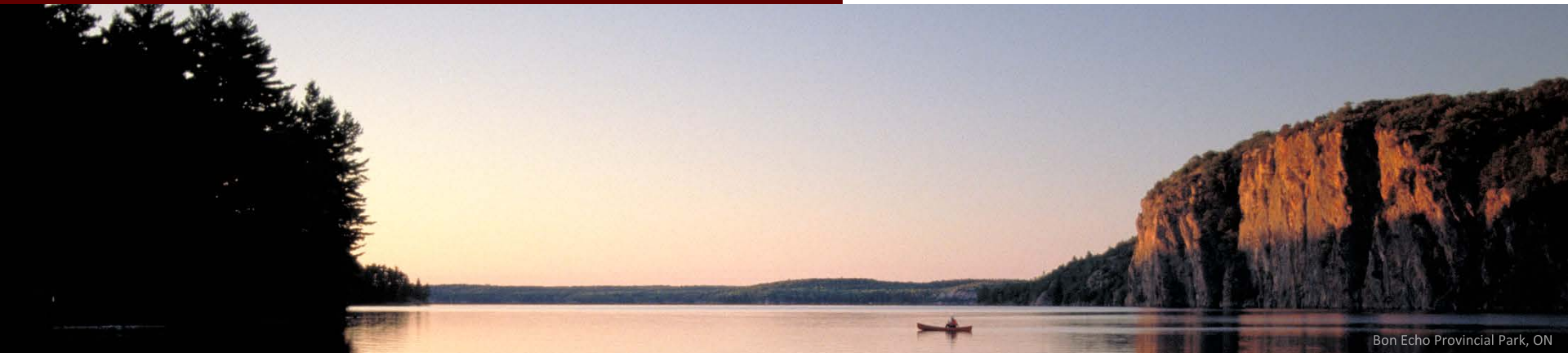
Nom du projet	Date d'achèvement prévue	Description du projet	Estimation de l'économie d'énergie (kWh/année)	Estimation de la réduction des GES (Tonnes/année de CO ₂ [ou équivalent])	Équivalence du nombre de véhicules de tourisme retirés de la circulation (véhicules/année)	Estimation de l'économie d'eau (litres/année)	Consommation d'eau équivalente par ménage (ménages ontariens/année)	Autres avantages pour l'environnement	
Hôpital Cortellucci de Vaughan	2020	Hôpital de 1,2 million de pieds carrés comportant un service des urgences à la fine pointe, des services chirurgicaux et des salles d'opération modernes, l'imagerie diagnostique avancée et des cliniques ambulatoires spécialisées.	46 000 558	6 027	1 402	9 359 131	49	Atteindre la certification LEED de niveau argent	
Centre de toxicomanie et de santé mentale – Réaménagement de la phase 1C	2020	Un nouvel espace de 655 000 pieds carrés pour les services cliniques aux patients hospitalisés et externes qui sont atteints d'une maladie mentale complexe, notamment des services d'urgence et de soutien thérapeutique, des installations de recherche et de formation, ainsi que des installations pour de l'information et des ressources.	8 445 522	617	144	7 938 810	42	Atteindre la certification LEED de niveau or	
Hôpital communautaire Groves Memorial	2020	Hôpital de remplacement construit dans une zone verte, avec plus d'espace pour les services d'urgence, ambulatoires et de diagnostics. L'hôpital comportera un nombre accru de lits pour patients hospitalisés, deux entrées fermées pour les ambulances, une aire d'atterrissage d'hélicoptères et des installations supplémentaires pour l'isolement.	6 618 032	1 072	249	1 143 896*	6*	Atteindre la certification LEED de niveau argent	
Hôpital général de Brockville	2020	Ajout d'environ 175 000 pi ² sur quatre étages et rénovations sur une superficie de 20 000 pi ² . Cela comprendra un nombre accru de lits pour les patients hospitalisés des services de soins continus complexes, de soins palliatifs et de réadaptation, ainsi qu'un programme élargi de soins actifs en santé mentale et dépendances.	Conçu et construit selon les normes LEED de niveau argent						
Nouveau Palais de justice de Toronto	2022	Nouveau palais de justice de 17 étages, d'une superficie de 780 000 pi ² qui comprendra 63 salles d'audience, offrira un milieu exempt d'obstacles, des vidéoconférences pour permettre aux témoins et aux personnes sous garde de comparaître à distance, et des services de télévision en circuit fermé pour permettre aux témoins vulnérables de comparaître devant le tribunal à partir d'une salle privée.	4 615 567	475	111	3 968 717	21	Atteindre la certification LEED de niveau argent	

* Selon les estimations préliminaires actuelles

Rapport sur l'impact – Adaptation et résilience au climat

Nom du projet	Date d'achèvement prévue	Description du projet	Avantages - Adaptation et résilience au climat	Autres avantages pour l'environnement
Protection contre les inondations des terrains portuaires	2024	Projet de 1,25 milliard de dollars pour la protection contre les inondations des terrains situés au sud-est du centre-ville de Toronto qui risquent d'être inondés lors d'une tempête définie dans un règlement provincial. Le projet comporte quatre principaux volets : protection des parcs, des routes et de l'infrastructure municipale, des ponts et des terrassements contre les inondations.	<ul style="list-style-type: none"> • 240 hectares de terrains protégés contre les inondations • 11 hectares de zones humides côtières • 5 hectares d'habitat terrestre pour renforcer la biodiversité et contribuer à la propreté de l'eau 	<ul style="list-style-type: none"> • 30 hectares d'espace vert naturalisé • 11 hectares de parcs • Plus de 1 000 mètres d'un nouveau chenal de rivière • 1 000 000 de plantes installées





Bon Echo Provincial Park, ON

Bulletin sur les obligations vertes 2020

L'Office ontarien de financement est un organisme de la province de l'Ontario ayant pour mandat d'exécuter des activités d'emprunt, et de gestion des risques financiers pour la province.

Pour nous joindre

Relations avec les investisseurs
1, rue Dundas Ouest, bureau 1200
Toronto (Ontario) M7A 1Y7
Canada

Office ontarien de financement
www.ofina.on.ca

Consultez le site www.ofina.on.ca et abonnez-vous à notre service d'alerte par courriel pour recevoir les plus récentes mises à jour concernant la province de l'Ontario :

- Émission d'obligations
- Fiche de renseignements de l'OOF
- Vidéo – Mise à jour
- Programme d'emprunt
- Présentation Relations avec les investisseurs (RI)
- Autres événements

Ce bulletin sur les obligations vertes a été préparé par l'Office ontarien de financement. Ces données sont présentées à titre d'information uniquement et ne constituent ni une offre de vente ni un démarchage de valeurs mobilières. Elles n'ont été approuvées par aucun organisme de réglementation des valeurs mobilières et la décision d'acheter des titres ne doit pas être prise uniquement en fonction de ces données. Il peut y avoir des erreurs ou des omissions attribuables à la conversion électronique, au téléchargement ou à des modifications non autorisées. Certaines déclarations du bulletin peuvent être des déclarations prospectives (forward-looking statements) au sens de la loi américaine Private Securities Litigation Reform Act of 1995. Les déclarations prospectives comportent des incertitudes, des risques et d'autres facteurs qui pourraient faire que le rendement de l'économie de l'Ontario diffère grandement des prévisions et des perspectives économiques énoncées expressément ou implicitement dans ces déclarations. La province de l'Ontario ne s'engage nullement à mettre à jour ces déclarations prospectives en fonction de nouveaux renseignements obtenus, d'événements futurs ou autres, sauf pour se conformer aux exigences des lois et règlements pertinents. Même si, au moment de les rendre publiques, ces données étaient jugées fiables, **RIEN NE GARANTIT QUE LE PRÉSENT DOCUMENT OU LES RENSEIGNEMENTS QU'IL CONTIENT SONT EXACTS OU COMPLETS.**